



Pour vivre la culture au quotidien

Politique culturelle
Ville de Repentigny

Pour vivre la culture au quotidien

Politique culturelle
Ville de Repentigny

Message de la mairesse	7
Message de la présidente de la Commission de la culture	9
Notes historiques	11
Préambule	14
Mission et principes directeurs	20
Orientations	26
Intervenants et rôles	34
Conclusion	38
Annexe - schéma	40





olitique culturelle...

Notre communauté vit, s'exprime et sa culture en est le reflet. À travers elle, c'est toute l'unicité de la collectivité repentignoise qui s'épanouit!

L'adoption de la toute première politique culturelle est un geste important. Elle constitue le pivot de la stratégie d'action de la municipalité en matière de développement culturel. Fruit d'une consultation publique, associée à la collaboration étroite du comité de travail mis sur pied pour voir à son élaboration, elle nous permet de mieux définir l'identité culturelle repentignoise mais aussi et surtout, elle cible les besoins et les attentes de notre population, de nos artistes et de nos organismes culturels.

Nous croyons tous fermement que la culture est l'un des leviers du développement régional. C'est pourquoi je souhaite ardemment que cette politique culturelle devienne une référence pour la population, qu'elle guide les élus municipaux dans leurs décisions et qu'elle réponde efficacement aux besoins des citoyennes et des citoyens.

Plusieurs d'entre eux ont participé à cette démarche. C'est pourquoi au nom du conseil municipal, je veux les remercier et leur manifester notre appréciation et notre gratitude à l'égard du travail effectué.

Chantal Deschamps, Ph. D.
Mairesse de Repentigny





our vivre la culture au quotidien...

Quel beau projet !

Enfin, une politique culturelle toute repentignoise !

Bien plus qu'un outil de travail ou de référence, cette politique culturelle fixe les grandes orientations qui guideront nos interventions dans le domaine culturel au cours des prochaines années.

Mais elle fait bien plus : elle nous engage, elle nous oblige, elle nous investit d'une mission : celle de travailler à la mise en place des grands objectifs ciblés et d'offrir tout le support nécessaire à leur réalisation.

Son élaboration a nécessité un vrai partenariat avec le milieu et c'est ce qui me réjouit. Ce n'est pas l'affaire de quelques-uns mais plutôt la mise en commun des forces de tous les intervenants du milieu culturel de Repentigny et de la région.

À titre de présidente de la Commission du développement culturel, je veux saluer - l'extraordinaire travail de tous ceux et celles qui ont contribué à donner vie à ce précieux document.

Bonne lecture et bonne culture !

Denyse Peltier

Conseillère municipale

Présidente de la Commission de la culture



Avec la plus vieille communauté habitée de Lanaudière, ses 330 ans d'histoire, Repentigny possède de belles vieilles maisons particulièrement dans son arrondissement historique, dans le vieux St-Paul l'Ermité. De plus, l'église de la Purification et les 2 moulins à vents sont classés par la ministère de la Culture et des Communications, comme patrimoine d'intérêt national.

Photos : Collection Ville de Repentigny et collection Simon Thouin



Le lieu et l'histoire

Pierre le Gardeur de Repentigny, alors qu'il est amiral de la flotte de Nouvelle-France et un des piliers de la Communauté des Habitants, se fait concéder, à Paris, une seigneurie de quatre lieues de front sur six lieues de profond, le long du Saint-Laurent, près de la seigneurie qui deviendra Saint-Sulpice. La concession est datée du 16 avril 1647. Il meurt l'année suivante, avant de l'occuper.

Son fils Jean-Baptiste s'installe dans cette seigneurie avec sa famille au printemps 1670 et en fait le lieu occupé en permanence le plus ancien de la région de Lanaudière. Ainsi, pendant la traversée du millénaire, la ville de Repentigny a donc fêté son 330^e anniversaire.

Dès 1670, Jean-Baptiste divise la seigneurie qu'il a reçue en héritage et qu'il commence à défricher. La portion ouest est achetée par le marchand Charles Aubert de La Chesnaye et devient la seigneurie de Lachenaie. Pierre, le fils aîné de Jean-Baptiste, lui succède en 1709 et achète la seigneurie de Lachenaie en 1715. Dans la seule année 1718, il concède presque tous les lots sur le côté nord de la rivière L'Assomption. C'est pratiquement le territoire actuel de Le Gardeur, là où

naîtra le village. Dès 1699, quelques terres sont concédées à l'embouchure de la même rivière. Il s'agit du territoire actuel de Charlemagne. Pierre Le Gardeur de Repentigny est seigneur de Lachenaie et de Repentigny. Ainsi dès l'origine, il s'agit de la même propriété familiale. Trois cours d'eau l'arrosent : le fleuve Saint-Laurent, la rivière L'Assomption et la rivières des Prairies. La seigneurie de Repentigny va se réduire au territoire entre la rivière L'Assomption et le fleuve.

Un autre lien se crée par nécessité. Les habitants de la rive nord de la rivière L'Assomption jusqu'à la rivière des Prairies, vont à la même église que ceux du bord du chemin du Roy et du fleuve. C'est l'église de la Purification. Elle est construite sur le site actuel en 1725 et agrandie en 1850. C'est la plus ancienne du diocèse de Montréal. Il s'agit de la même paroisse partagée par les deux rives jusqu'en 1856, date de l'érection canonique de Saint-Paul-l'Ermitte qui, en se séparant de Repentigny, englobe le territoire actuel de Charlemagne. La municipalité est créée un an après. Elle changera son nom en Le Gardeur en 1978. Le territoire de Charlemagne devient, à son tour, une municipalité en 1906.

L'élection du premier conseil municipal de Repentigny se tient en 1855. Ces trois municipalités ont eu une géographie commune, le bas de la rivière L'Assomption, sur les deux rives, et une histoire partagée, religieuse, politique, avec tout ce que cela implique de liens culturels et socio-économiques.



En 2002, c'est la regroupement de Repentigny et de Le Gardeur, comme un remariage après 145 ans de séparation civile(1857). Voici quelques repères à connaître de la nouvelle ville de Repentigny. En 1737, le chemin du Roy est considéré officiellement ouvert de Québec à Montréal. La rue Notre-Dame, le long du fleuve, suit le tracé originel. Dans les années 1740, des services réguliers de traversiers en bacs et en canots s'installent sur la rivière des Prairies et la rivière L'Assomption. Entre 1817 et 1823, se construisent trois moulins à vent, à quelques dizaines de mètres les uns des autres, sur le bord du chemin du Roy. Il en reste deux, classés monuments historiques. L'île Lebel et les rives adjacentes abritent un moulin à scie de 1858 à 1890.

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, des bateaux à vapeur ont remonté la rivière L'Assomption, qui a aussi servi au flottage du bois (pitoune) jusqu'au milieu des années 1950. Le 10 juin 1940, en pleine guerre mondiale, à Saint-Paul-l'Ermitte, 1485 acres de terre agricole sont expropriés. Sur ces terres sont construites les bâtisses vouées à la fabrication de munitions. Jusqu'à 15 000 employés, hommes et femmes, travaillent aux Usines Cherrier (site actuel de la SNC Tec).

Il faut se rappeler que ces deux anciens villages agricoles de moins de 800 habitants chacun, ont attiré les villégiateurs dès la fin du XIX^e siècle. Repentigny s'est enorgueilli d'avoir sept plages sur ses deux cours d'eau. Une partie du territoire avait même pris le nom de Repentigny les Bains!

Rappelons enfin que le nom de lieu Repentigny distingue une des lignées de la famille. Le Gardeur installée en Nouvelle-France depuis 1636.

Christian Morissonneau, historien.



éambule

Aujourd'hui, la culture constitue un des axes importants du développement individuel et collectif, au sein d'une communauté comme Repentigny. Au-delà de ses liens avec le développement social, économique et touristique, la culture a sa propre valeur intrinsèque en tant que voie d'expression, de création, d'innovation et de diffusion.

La notion de culture peut être plus ou moins large. Nous retenons quant à nous une perspective qui place la culture au cœur du maintien et de l'amélioration de la qualité de vie.

La municipalité constitue le milieu de vie le plus proche du citoyen, un milieu propice à son épanouissement et à son engagement dans la communauté. Reconnaisant le droit à la culture pour tous, la Ville de Repentigny soutient que la culture devrait rejoindre toutes les citoyennes et tous les citoyens, peu importe leur âge et leur condition.



Les membres du Cercle des fermières ont été parmi les premières à reconnaître l'importance et la qualité du travail qu'effectuaient nos grands-mères. Elles contribuent toujours à la transmission et à la mise en valeur de ces techniques de travail.

Photo : Courtoisie

Elle reconnaît également le rôle majeur des organismes et entreprises culturels, des artistes et artisans œuvrant sur son territoire et l'apport de différents partenaires, publics ou privés, dans l'action culturelle sur son territoire.

Parce que la Ville de Repentigny est convaincue que le secteur culturel contribue de façon significative à l'amélioration de la qualité de vie de sa population, elle se reconnaît la responsabilité de favoriser l'épanouissement culturel de l'ensemble de ses citoyennes et citoyens par le développement et le soutien de l'activité culturelle sur son territoire.

C'est sur la base de ces prémisses que la Ville de Repentigny se dote d'une politique culturelle qui orientera ses interventions au plan culturel. Elle souhaite également que ses divers partenaires adhèrent pleinement aux principes directeurs et orientations qu'elle fixe, de façon à assurer la plus grande synergie possible pour le plus grand bénéfice de la population de Repentigny.



Le RIRE, le Théâtre des Casse-Pinottes ou Sciences en folie conçoivent et diffusent à travers le Québec leur spectacle pour enfants à partir de Repentigny.

Photo : Fabrication d'une marionnette
Théâtre des Casse-Pinottes



*L*a politique culturelle

Les pages qui suivent présentent le contenu de la politique culturelle. Les contenus sont présentés selon l'ordre suivant :

- la mission, qui constitue l'énoncé fondamental résumant l'intention de la Ville de Repentigny;
- les principes directeurs, véritables principes « moraux » qui annoncent les valeurs à la base de la politique et qui guident l'intervention dans chacune de ses composantes;
- les orientations, qui désignent les grandes dimensions sur lesquelles portera la politique culturelle et qui précisent les aspects privilégiés pour aborder les interventions;
- les objectifs généraux, qui précisent les cibles stratégiques sur lesquelles il serait judicieux d'agir;
- les rôles et les intervenants.



L'île Lebel est l'hôte de plusieurs festivals culturels, mais également d'animation culturelle variée.
Photos : Collection Ville de Repentigny (Musiciens) et Michèle Rouleau



Le chant choral occupe une grande place dans les loisirs culturels des Repentignaises et des Repentignois

Photo : Le chœur Le Carillon



Le centre de formation générale de la Croisée donne une formation unique au Québec visant à réintégrer des jeunes décrocheurs par la musique et le théâtre. Pour ce faire, il dispose d'un studio d'enregistrement et d'un théâtre de poche permettant aux élèves de produire et d'expérimenter.

Photo : Le Centre de formation générale de la Croisée



L A MISSION

La Ville de Repentigny entend consolider et développer la culture de façon à permettre l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et des citoyens, de même que l'affirmation et l'enrichissement de l'identité collective.



Repentigny bénéficie d'un patrimoine naturel diversifié où l'eau et la verdure sont les éléments dominants.
Photos : Richard Gauthier
(Les sentiers de la Presqu'île)
(Rivière L'Assomption)



*L*ES PRINCIPES DIRECTEURS

■ *La reconnaissance de la culture*

La culture est un élément fondamental de la vie de chaque individu et de chaque communauté (UNESCO, article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme), ainsi qu'une richesse collective. Le développement culturel sera abordé d'après une approche humaniste, en adoptant une perspective qui place la culture au cœur de l'amélioration de la qualité de vie, en visant le développement de l'individu et de la collectivité.



■ *L'accessibilité à la culture, la reconnaissance du droit à la culture*

Reconnaissant le droit à la culture pour tous, la Ville de Repentigny reconnaît que la culture devrait rejoindre toutes les citoyennes et tous les citoyens, peu importe leur âge et leur condition. La culture est un moyen privilégié d'intégration sociale et de développement du citoyen. L'accroissement de l'accessibilité repose sur l'action de la Ville en ce sens, de même que sur l'inclusion et la participation du milieu culturel, de façon à permettre et maintenir une communication entre le citoyen et la culture, dans ses multiples formes et disciplines.



■ ***La reconnaissance des créateurs, travailleurs culturels, des organismes et entreprises à vocation culturelle***

La Ville de Repentigny reconnaît l'importance des créateurs, des travailleurs culturels, et des organismes et entreprises à vocation culturelle dans l'édification et l'affirmation d'une identité culturelle. Penser culture c'est recourir à leur contribution et à leur participation dans le développement de l'offre de service, et dans la création d'un environnement propice à l'essor de la dynamique culturelle.



Tout comme pour la danse et la musique, les Repentignois et les Repentignaises ont accès à de nombreuses écoles de qualité en arts visuels, tant pour les enfants que pour les adultes.

Photos : École d'art Maryse Chevette



▲
Le domaine de la musique jouit d'une place enviable dans notre communauté, la formation en est un moteur essentiel. La réputation de certaines de ses écoles est à la hauteur de la place que les Repentignoises et les Repentignois font à la musique : Studio de musique Diane M. Drouin
Photo : Josée Larose

■ *La concertation et le partenariat*

La concertation d'acteurs culturels et sociaux est au cœur de la politique culturelle de Repentigny. De plus, l'intervention municipale en matière de culture s'inscrit dans un tout où doivent converger les interventions des multiples instances publiques concernées. Cette intervention fait aussi appel à la participation de divers acteurs socio-économiques. On mise sur la concertation et sur le partenariat pour entraîner une véritable synergie des forces vives du milieu.

■ *La continuité*

La culture est un facteur d'épanouissement individuel et collectif, ainsi que de développement socio-économique dans la mesure où les actions et les interventions s'inscrivent dans une continuité et reposent sur une vision à moyen et long terme.



L'hôtel de ville (photo), la bibliothèque et le Centre d'Exposition de Repentigny sont regroupés au carrefour des boulevards Iberville et Brien. La salle du conseil de l'hôtel de ville accueille des activités de l'A.R.A.M. tels les Sons et brioches et les concours de musique, les conférences de Arts, culture et sociétés et de la Société d'horticulture, des concerts de fin d'année de nombreuses écoles de musique et des animations diverses.

Photo : Collection ville de Repentigny



*L*es orientations

1^{ERE} ORIENTATION :

MISE EN VALEUR ET PROMOTION DE LA CULTURE

■ *Pour intensifier la pratique artistique et la participation des citoyens à la vie culturelle locale*

Objectifs généraux

- Rejoindre toutes les citoyennes et tous les citoyens en ciblant tout particulièrement les jeunes. Actuellement et à court terme, il faudrait soutenir les initiatives culturelles visant le groupe des 14 à 25 ans.
- Dans le contexte de constitution de la nouvelle ville de Repentigny, doter la ville d'une image symbolique et corporative en reflétant l'importance accordée à la culture par la Ville.
- Se doter d'une stratégie de communication qui témoigne de l'importance que la municipalité accorde à la culture, en visant à la fois à accroître la visibilité de la culture et de ses acteurs, et à développer un lien privilégié avec les citoyennes et les citoyens.



■ *Pour inscrire l'action de Repentigny en cohésion et en complémentarité avec la dynamique régionale*

Objectifs généraux

- Coordonner le plan d'action de la politique culturelle de Repentigny aux politiques culturelles provinciales et à celle de la MRC de L'Assomption.
- Favoriser le développement de réseaux de diffusion professionnelle complémentaires.
- Conserver, mettre en valeur et animer le patrimoine bâti, naturel, historique et archéologique pour le bénéfice de la population et des visiteurs.
- Favoriser la notoriété et le rayonnement de Repentigny et des acteurs culturels, en lien avec la dynamique de développement touristique local et régional, en visant à faire de Repentigny un pôle culturel.



Les 2 bibliothèques publiques, sont modernes, vivantes. Elles accueillent plus de 17 800 personnes et prêtent plus de 371 000 documents annuellement... Leurs collections contiennent 168 000 documents mis à la disposition des citoyens

Photos : Marie-Eve Leboeuf, Roger Lacoste

Les orientations

2^e ORIENTATION :

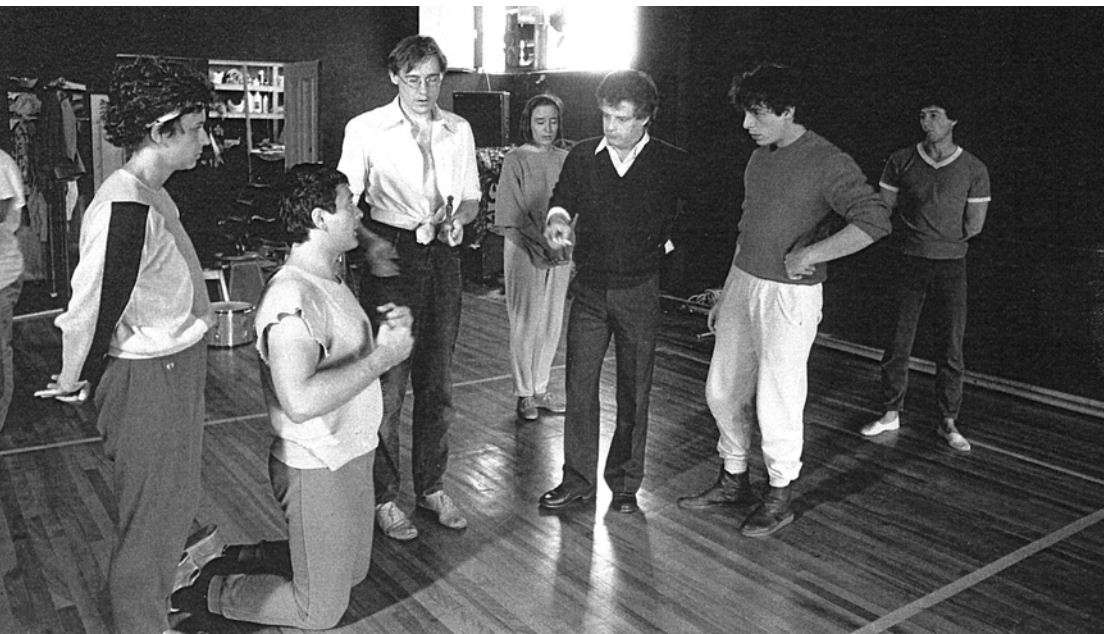
SOUTIEN AU MILIEU

■ ***Pour permettre aux organismes et aux artistes d'exercer adéquatement leur rôle au sein de la collectivité***

Objectifs généraux

- Considérer la spécificité des acteurs culturels dans le cadre du soutien offert par la municipalité.
- Consolider le soutien technique et professionnel accordé aux organismes locaux et informer les organismes de ces mécanismes et programmes.
- Créer et soutenir un mécanisme de concertation de l'ensemble des acteurs culturels locaux pour les associer au développement culturel local et régional.
- Se doter d'une politique favorisant l'achat d'œuvres locales.
- Mettre en place un programme de financement destiné aux initiatives culturelles en lien avec les objectifs de la présente politique.
- Soutenir le recrutement de bénévoles et encourager leur apport à la vie culturelle.
- Intégrer à la réglementation municipale des mesures favorisant l'exercice d'activités culturelles.
- Adopter et appliquer une stratégie de communication reliée à la culture.¹

1. Cet objectif général rejoint la première orientation. La présence dans le texte de mentions doubles reflète les liens qui se tissent à plusieurs niveaux entre les composantes de la politique.



La coopérative de Théâtre regroupe essentiellement des intervenants professionnels du théâtre dans le but de leur offrir le support à leur production leur permettant ainsi de mieux se concentrer sur leur art. Ici une troupe membre en pleine répétition sous l'œil attentif du metteur en scène.
Photo : Pierre Crépô

*L*es orientations

3^e ORIENTATION :

UN ENVIRONNEMENT PROPICE ET DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION

■ *Pour permettre la réalisation d'activités dans un environnement propice à favoriser la rencontre entre le citoyen et la culture*

Objectifs généraux

- Rendre disponibles des espaces et des équipements propices à créer un contexte optimal de réalisation des activités culturelles et à favoriser la fréquentation et l'appréciation de celles-ci par la population.
- Situer et aménager les lieux et équipements de telle façon qu'ils contribuent à l'intégration de composantes urbaines en des noyaux associés à un centre-ville.
- Établir et appliquer des mesures correctrices pour améliorer l'aspect général du territoire, restaurer une cohésion architecturale, protéger l'intégrité visuelle des bâtiments anciens et protéger le patrimoine historique et naturel.
- Assurer un aménagement approprié des équipements municipaux utilisés à des fins culturelles, en incluant les sites extérieurs.
- Se doter d'une politique d'intégration des arts à l'architecture pour les projets du domaine public et du domaine privé.



Repentigny possède un patrimoine architectural important notamment par son ensemble de maisons unifamiliales du secteur de la coopérative d'habitation qui représente un héritage important, typique du développement des banlieues entourant les grandes cités en Amérique. De belles demeures, principalement le long des rives, constituent un patrimoine d'architecture moderne important. Mais la figure de proue demeure l'église Notre-Dame-des-Champs, œuvre de l'architecte Roger D'Astous.

Photo : Fabien Leblanc

Les orientations

4^e ORIENTATION :

DES PROGRAMMES DYNAMIQUES ET ACCESSIBLES

Pour intéresser et desservir les citoyens par une programmation dynamique et accessible

Objectifs généraux

- Renforcer le rôle de la bibliothèque aux plans de l'animation culturelle, de la sensibilisation à la lecture et aux arts, et de l'information culturelle.
- Soutenir la constitution d'un centre d'exposition reconnu et agréé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Reconnaître et soutenir les organismes, en distinguant la pratique professionnelle et la pratique amateur.²
- Favoriser l'émergence et la récurrence de programmations diversifiées et d'événements culturels destinés à une large clientèle.
- Soutenir une tarification des activités qui favorise leur accessibilité.
- Intensifier un processus de concertation et de collaboration avec les établissements scolaires du territoire pour faciliter l'accès des jeunes à des expériences culturelles.

2. La présence dans le texte de mentions doubles reflète les liens qui se tissent à plusieurs niveaux entre les composantes de la politique.



Jean-Pierre Gauvreau, joaillier au travail dans son atelier, est l'un des artistes en métier d'art qui habite et travaille à Repentigny.
Photo : Jean-Marie Savage

Les rôles et les intervenants

La Ville de Repentigny

La municipalité constitue le milieu de vie le plus proche du citoyen, un milieu propice à son épanouissement et à son engagement dans la communauté. En soutenant le développement culturel, la municipalité favorise la croissance individuelle et sociale. Par ailleurs, de nombreuses études récentes font état du développement culturel et des activités culturelles comme facteurs de développement économique. Dans cette perspective, culture et économie ne sont pas opposées mais bien complémentaires.



Jean Sébastien Roy lors du
Gala du concours de
l'A.R.A.M. en mai 2003.
Photo : Richard Gauthier



Plus d'une trentaine d'œuvres appelées «œuvre d'intégration à l'architecture» sont accessibles au public dont *les ailes du devenir* de l'artiste Repentignoise Dominique Carreau.

Photo : Josée Larose

(partie de l'œuvre *les ailes du devenir*)



Aussi, la Ville de Repentigny :

- affirme son engagement politique par la mise en place de mécanismes réglementaires et administratifs appropriés;
- favorise et soutient une série d'initiatives visant la promotion et le développement de la culture;
- contribue au maintien et à la récurrence de l'offre de services et d'activités culturelles sur son territoire;
- instaure des mécanismes de consultation de façon à assurer une interrelation entre les citoyens, les acteurs culturels et l'administration municipale;
- intègre la dimension culturelle à l'ensemble des préoccupations et réalisations municipales.



◀ De très nombreuses écoles de danse jalonnent notre territoire. Elles s'adressent aux jeunes comme aux adultes et certaines dispensent leur enseignement à plus de 800 élèves.
Photo : Art, Scène, danse

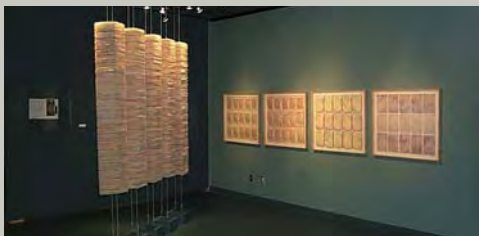
Les acteurs culturels

Les artistes, les créateurs, les travailleurs culturels, les organismes et les entreprises à vocation culturelle sont au cœur même de toute activité culturelle. Ils assurent la vitalité et la continuité au plan de la création, de la formation, de la production et de la diffusion.

Reconnu comme un des lieux de sensibilisation et d'éducation à la culture, le milieu de l'éducation génère et accueille les projets en lien avec ses objectifs pédagogiques.

Le milieu des affaires, en complémentarité avec la municipalité, soutient les organismes et les acteurs locaux par une contribution au plan de l'expertise et du financement.

Le milieu communautaire collabore à l'action et à l'animation culturelle, aux initiatives qui visent à rehausser la connaissance et l'amour des arts et de la culture.



1



2



3

1. Le Centre d'Exposition de Repentigny présente des expositions d'artistes professionnels, des expositions thématiques et accueille les écoles et les groupes privés.

Photo : Jean-Marie Savage (Exposition des sculpteurs de pierre de la Montérégie)

2. Oeuvre de l'artiste allemand Greg Mühleke dans le cadre de l'exposition *Photocopie : avant-garde et contre-culture*, présentée par le groupe Intercités Arts contemporains

Photo : source inconnue

3. La galerie Vigneault, de la rue Notre-Dame, est notamment reconnue pour son travail en restauration d'œuvre et en encadrement «muséal».

Photo : Galerie Vigneault



Les spectacles pour enfants, *Le festival de spectacles Jeune public*, les spectacles dans les parcs, les spectacles présentés par C'Jeune dans le cadre du réseau de spectacles Jeune public, ceux présentés par l'A.R.A.M. aux matinées familiales et ceux présentés dans le cadre scolaire, sont parmi les quelque 50 spectacles annuels auxquels les enfants de Repentigny ont accès.
Photo : Mari-Eve Leboeuf
(Spectacle Cirqu'en kit)

*R*EMERCIEMENTS

La Ville de Repentigny tient à remercier sincèrement tous les individus qui se sont impliqués dans l'élaboration de cette politique culturelle. Depuis douze mois, près d'une quarantaine d'élus municipaux, de fonctionnaires, d'artistes, de créateurs et d'intervenants culturels se sont rencontrés pour discuter de leurs besoins dans le secteur culturel. De leur travail est née *La Politique culturelle* que vous avez entre les mains.



Repentigny sait fêter en offrant des événements culturels tels *le festival de spectacles Jeune public* ou *le festival Gospel* ou des événements familiaux où la culture est fortement présente comme *la fête Nationale*, *le Rendez-vous estival de Le Gardeur* et *le festival de Feux et Glace*.

Photo : Festival de spectacles Jeune public

COMPOSITION DU COMITE CULTUREL

Guy Benson, artiste

Hélène Caron, Coopérative de services en production théâtrale de Repentigny

Ginette Dalpé, Art Scène danse

André Desautels, Luminance

Jolaine Drouin, professeure de musique

Émilio Francescucci, Carrefour de poésie de Lanaudière

Jean-Pierre Gauvreau, artisan

Marie-Hélène Lavoie, Ensemble vocal La-Mi-L'Ado

Denis Mailloux, Corporation C'Jeune de Repentigny

Charis B. Morinville, Conseil des arts de Le Gardeur

Christian Morissonneau, Corporation Histoire et patrimoine de Repentigny

Jean-Marc Parent, Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications

Clément Rivest, Association de Repentigny pour l'avancement de la musique

Célyne Ross, Bibliothèque municipale de Repentigny

COMPOSITION DU COMITE DE SUIVI

Francine Payer, conseillère municipale, Ville de Repentigny

Denyse Peltier, conseillère municipale, Ville de Repentigny

Patrice Peltier-Rivest, conseiller municipal, Ville de Repentigny

Guy Bessette, chef de la Division culturelle, Ville de Repentigny

Robert Weemaes, directeur général, Ville de Repentigny

ÉQUIPE DU GROUPE DBSF

Pierre Fortier, associé responsable

Myriam Grondin, chargée de projet

Suzanne Lemieux, conseillère

Geneviève Bédard, conseillère

ANNEXE A

Les définitions suivantes sont tirées du Guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale, publié par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. L'énoncé de politique culturelle fait référence à ces définitions.

Artiste

■ *Artiste amateur*

Personne avec ou sans formation professionnelle, qui ne peut pas être éligible à une association d'artistes professionnels, qui pratique un art sans préoccupation de revenu, qui gagne sa vie dans une autre activité et qui ne prévoit pas gagner sa vie en le pratiquant.

■ *Artiste professionnel*

Tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement, ou les deux, crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

Domaines et sous-domaines d'activités

Le découpage proposé correspond aux regroupements les plus couramment utilisés. Toutefois, la réalité culturelle des municipalités ou d'une région peut faire en sorte que les activités soient réunies sous d'autres appellations.

■ *Audiovisuel*

Disques et vidéoclips (l'enregistrement sonore en général auquel est associé le vidéoclip en tant qu'outil de promotion), le cinéma (films, téléfilms, vidéos) et les arts médiatiques (infographie, audiographie, holographie...).

■ *Arts médiatiques*

Infographie, audiographie, holographie, technique au laser, traitement par l'informatique de l'image et du son, cinéma, vidéo et autres.

■ *Arts multidisciplinaires et multimédias*

Forme d'expression qui intègre obligatoirement différentes disciplines et qui propose un discours artistique distinct des champs auxquels elle emprunte ou qui exploite certaines ressources technologiques pour le déploiement optimal des possibilités qu'elles offrent. Cette famille comporte aussi les arts du cirque.

■ *Arts de la scène*

Regroupent les secteurs du théâtre, de la musique, de la danse et des variétés.

Le théâtre (et l'expression dramatique) est un art visant à représenter devant un public, une suite d'événements où sont engagés des personnages agissant et parlant. Le théâtre revêt de multiples formes : expressions corporelle et théâtrale, mime, improvisation, ombres, techniques de scène (son, éclairage), mise en scène, décors, montage et costumes...

Pour sa part, la musique est l'art de combiner et de maîtriser les sons reproduits par la voix ou par un instrument : chorale, harmonie, guitare, piano, violon...

Alors que la danse englobe plusieurs formes expressives de mouvements : - ballet classique, contemporain, moderne, ballet jazz, danse en ligne, danse folklorique et sociale, rap, flamenco...

Enfin, on associe aux variétés les comédies musicales, les spectacles d'humour, etc.

■ *Arts visuels*

Présentent des activités reliées aux domaines de la peinture, de la sculpture, de l'estampe, du dessin, de l'illustration, des arts textiles, de la photographie, des arts multimédias, de l'installation, de la bande dessinée et de la performance, ou de toute autre forme d'expression de même nature.

■ *Cadre de vie*

Réunissant l'urbanisme, l'architecture du paysage, l'environnement, l'aménagement urbain, la toponymie, l'horticulture, l'intégration des arts à l'architecture.

■ *Culture scientifique et technique*

En tant qu'activités créatrices, elles appartiennent en propre au domaine de la culture. Elles englobent l'ensemble des activités liées aux connaissances d'habiletés et de compétences permettant à la société d'exercer une maîtrise sur les progrès scientifiques et technologiques dont les musées et les centres d'interprétation scientifiques et industriels, les clubs scientifiques.

■ *Lettres*

Le domaine des lettres comprend l'apprentissage, la création et la traduction d'œuvres littéraires relevant de l'imaginaire ou ayant une finalité esthétique et nécessitant des actions de recherche, d'information, de création, d'écriture, d'édition et de lecture : le roman, le conte, la nouvelle, l'œuvre dramatique, la poésie, l'essai et toute œuvre écrite de même nature. De plus en plus fréquemment, on regroupe avec la création littéraire, le monde de l'édition (maison d'édition, périodiques culturels, librairies, salons du livre...) et les bibliothèques (publiques, CRSBP, scolaires, spécialisées).

■ *Loisir*

Le loisir est l'ensemble des activités auxquelles on se livre une fois terminées les périodes de travail et les obligations de la vie quotidienne. Relié à l'utilisation du temps libre par les citoyennes et les citoyens, il est à la fois détente, lieu de liberté, de créativité et de formation permanente.

Le loisir culturel est un ensemble d'activités pratiquées librement par plaisir, dans le domaine des arts de la scène, de la communication, de l'expression ou de l'appréciation des œuvres.

Le loisir scientifique, c'est l'ensemble des activités auxquelles une personne s'adonne librement, qui témoignent de son désir de découvrir l'univers, de sa volonté de le comprendre et de s'y inscrire harmonieusement. Il est aussi un lieu d'expression de la culture scientifique d'une société.

■ Médias

Ils regroupent les médias électroniques (radio, télévision) de même que les médias écrits et la publicité.

■ *Métiers d'art et artisanat*

Par métiers d'art et artisanat, on entend la production d'œuvres originales uniques, ou d'un nombre limité d'exemplaires, destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression et exprimées par l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matière.

■ *Patrimoine*

Le patrimoine est constitué d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimension collective et transmis de génération en génération. Le patrimoine se présente sous l'angle des grandes catégories (le patrimoine archéologique, architectural, technologique, artistique, archivistique,...), des thèmes (le patrimoine résidentiel, industriel, religieux,...), des biens et des territoires protégés.

■ *Technologies de l'information*

Auxquelles on associe les sous-domaines de l'informatique, de l'autoroute de l'information et du multimédia.

La **politique culturelle** de même que le **portrait de la situation** de la vie culturelle à Repentigny peuvent être consultés sur le site internet de la Ville de Repentigny (www.ville.repentigny.qc.ca). Ce document décrit l'environnement géographique, le profil de la population, l'offre en matière d'activités culturelles, le patrimoine, les dépenses municipales en culture, la dynamique récréotouristique régionale, l'environnement culturel et la réalité culturelle régionale ayant servi à l'élaboration de la politique culturelle.

www.ville.repentigny.qc.ca